

Agglomération de Delémont: création d'ateliers de réflexion

Le projet d'agglomération de Delémont entame sa deuxième année d'existence et entend, après une période d'études et de propositions, consolider politiquement une conception cohérente des transports en lien avec l'urbanisation qui soit par ailleurs conforme au Plan directeur cantonal. En parallèle à l'élaboration des dossiers d'aménagement du territoire, un groupe de travail planche sur la forme institutionnelle qui pourrait à l'avenir régir le fonctionnement de l'agglomération delémontaine. Plusieurs ateliers de travail sont organisés à cet effet.

Dans le cadre du projet d'agglomération de Delémont, le Comité de pilotage, que constituent les élus des communes partenaires et les représentants de l'administration cantonale, a décidé de l'organisation d'une série d'ateliers dans le but de mieux cerner les projets identifiés dans la première phase de l'élaboration de ce projet d'agglomération, achevée en novembre 2004. L'objectif est de permettre aux élus et aux acteurs locaux de bien comprendre les enjeux du projet et de mieux se positionner sur le contenu et la portée des mesures préconisées dans le projet d'agglomération.

Le premier atelier, ayant pour thème «transports publics et territoire» s'est déroulé mercredi 29 juin en présence d'une soixantaine de personnes. Des thèmes comme «localisation de l'habitat et des activités en fonction des transports publics», «offre de transports publics souhaitée, respectivement supportable» ou encore «que peuvent faire les communes/associations/entreprises pour valoriser les transports publics» ont été abordés. Les discussions en sous-groupes ont montré une forte volonté de développer la coopération entre les dix communes de l'agglomération, un besoin d'étayer l'offre en transports publics avec un aménagement des routes et arrêts en conséquence, mais aussi la difficile tâche de mieux coordonner le développement de l'urbanisation au sein de l'agglomération, tant en ce qui concerne l'habitat que les activités économiques et les équipements publics. Des prestations attractives en transports publics impliquent d'agir sur les prix, les fréquences mais aussi sur l'information et sur l'engagement des entreprises: limitation du stationnement, participation aux transports publics, horaires, etc.

Les participants reconnaissent aussi la nécessité d'unir les efforts et les ressources au sein de l'agglomération pour offrir à sa population (il s'agit pour la seule agglomération d'environ 24'000 habitants) des prestations de qualité et aménager des conditions-cadres favorables au développement économique. La future zone d'activité régionale à l'est de Delémont en est un exemple.

Le prochain atelier aura lieu le mercredi 21 septembre et sera consacré aux questions de la mobilité douce (à pied, en vélo) et de l'aménagement des espaces publics. Ces thèmes sont en liens étroits avec les projets de mise en valeur des centres et l'attractivité des transports urbains. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Service cantonal de l'aménagement du territoire, à Delémont.

4 juillet 2005